

UNE INTERPRÉTATION DE CONDUITS ÉNIGMATIQUES À MARI : FAIRE PASSER À TRAVERS LES MURS DES ANIMAUX CHASSEURS DE RONGEURS, COMME DES MANGOUSTES

Françoise LAROCHE-TRAUNECKER
Architecte-archéologue
UMR 7044 Archimède

francoise.laroche@misha.fr

RÉSUMÉ

En 1999 et en 2000, les fouilles de Mari ont mis au jour, dans le quartier dit « du souk », de curieuses installations reliant les pièces des boutiques les unes aux autres par groupes de quatre. Il s'agit de conduits en plâtre de diamètres variables qui traversent les murs et se terminent, dans les angles des pièces, par des sortes de plates-formes creuses. Nous proposons de les interpréter comme

un système permettant à un animal apprivoisé ou dressé de guetter et de chasser les rats et les souris qui s'attaquaient aux produits (céréales, farine, etc.) entreposés dans les arrière-boutiques. Nous avançons l'hypothèse de l'utilisation de mangoustes pour accomplir cette tâche.

MOTS-CLÉS

Mari,
souk,
arrière-boutique,
mur perforé,
conduit en plâtre,
plate-forme,
animal dressé,
mangouste,
rongeur,
grain.

ENIGMATIC PIPES IN MARI, AN INTERPRETATION: LET PASS THROUGH THE WALLS RODENT-HUNTING ANIMALS, LIKE MONGOOSE

In 1999 and 2000, the excavations of Mari brought to light, in the so-called "souk" area, curious installations connecting the rooms of the shops to each other in groups of four. These are plaster pipes of varying diameters which cross the walls and end, in the corners of the rooms, in sorts of hollow platforms. We propose to interpret them as a system allowing a tamed or trained animal to watch for and hunt rats and mice that attacked products (cereals, flour, etc.) stored in stockrooms. We hypothesize the use of mongooses to accomplish this task.

KEYWORDS

Mari,
souk,
stockroom,
perforated wall,
plaster pipe,
platform,
trained animal,
mongoose,
rodent,
grain.

Les découvertes successives, en 1999 puis en 2000 [1], de deux installations de conduits en *djuss* (plâtre) traversant des murs avaient rendus perplexes les fouilleurs de Mari. Jean-Claude Margueron, directeur de la mission, écrivit : « La raison de cet aménagement, à mon avis tout à fait nouveau dans l'histoire de l'archéologie du Proche-Orient, n'apparaît pas encore clairement » [2].

Dès leur mise au jour, il m'avait semblé que ces conduits de forme très particulière pouvaient être en rapport avec des animaux que l'on aurait voulu faire passer d'une pièce à l'autre. Ayant par la suite approfondi la question, il m'a paru approprié de présenter cette hypothèse [3] dans la revue *Archimède, Archéologie et histoire ancienne*, comme exemple d'une interaction entre les besoins des humains et les capacités de certains animaux.

Puisqu'aucun aménagement comparable n'a été signalé jusqu'ici, il m'a semblé utile d'en faire une publication détaillée [4]. Elle est possible grâce aux descriptions de l'inventeur, Jean-Yves Monchambert [5], et aux relevés restés inédits effectués par les architectes Arnaud Misse et Lucia Blanco. Avant d'entrer dans les détails, nous allons examiner les circonstances des découvertes.

LES FOUILLES DU QUARTIER DIT « DU SOUK » DE MARI ET LA DÉCOUVERTE DES INSTALLATIONS EN PLÂTRE

LES RÉSULTATS DES PREMIÈRES FOUILLES D'ANDRÉ PARROT (1934-1936) ET LEUR INTERPRÉTATION

Le site de Mari est un vaste tell situé en Syrie, dans la vallée de l'Euphrate, non loin de la frontière actuelle avec l'Irak. C'est dans la partie ouest du tell qu'André Parrot a ouvert en 1934 un premier grand chantier de fouilles (fig. 1).

Dans la partie entourée de tiretés rouges sur le plan, il a mis au jour une portion d'enceinte à l'ouest, le temple d'Ishtar, des tombes et une zone d'habitat à l'est, englobant le secteur qui nous intéresse, marqué en rouge sur le plan.

Un plan de ce secteur, appelé « quartier résidentiel », a été dressé par Paul François en 1935 (fig. 2). Les édifices de l'état le plus récent (Ville III) sont représentés en noir et ceux du niveau inférieur, dit « présargonique » par André Parrot, en gris hachuré (Ville II). Le plan d'une grande maison d'habitation apparaît à l'est d'une large rue et, de l'autre côté de la rue, on distingue des unités plus petites accolées les unes aux autres. Celles qui seront étudiées plus loin sont colorisées en beige.

En 1936, André Parrot a poursuivi la fouille de ce quartier composé d'éléments accolés comprenant deux pièces en enfilade ouvrant sur un portique à piliers entourant un espace triangulaire probablement à ciel ouvert [6]. L'ensemble pouvait être interprété comme des boutiques (ou échoppes) munies d'arrière-boutiques (ou réserves), disposées autour d'une cour et formant un marché (ou « souk ») [7].

[1] MARGUERON 2015a, p. 66-67 ; MARGUERON 2015b, p. 98.

[2] MARGUERON 2015a, p. 67.

[3] Je souhaitais remercier ici Jean MARGUERON de m'avoir autorisée à présenter cette hypothèse. Il s'agit maintenant de remerciements posthumes puisqu'il nous a malheureusement quittés tout récemment, en avril 2023.

[4] Avec l'accord de Pascal BUTTERLIN, actuel directeur de la mission de Mari, que je remercie.

[5] Je remercie particulièrement Jean-Yves MONCHAMBERT

d'avoir accepté que je publie cet article en utilisant ses notes et croquis inédits, de l'avoir relu et de m'avoir fait d'intéressantes propositions afin de l'améliorer.

[6] Un nouveau plan a été publié plus tard : PARROT 1956, pl. IX.

[7] Voir MARGUERON 2004, p. 60 et p. 162 fig. 132 (perspective en vue plongeante du souk restituée plus tard par Nicolas Bresch).

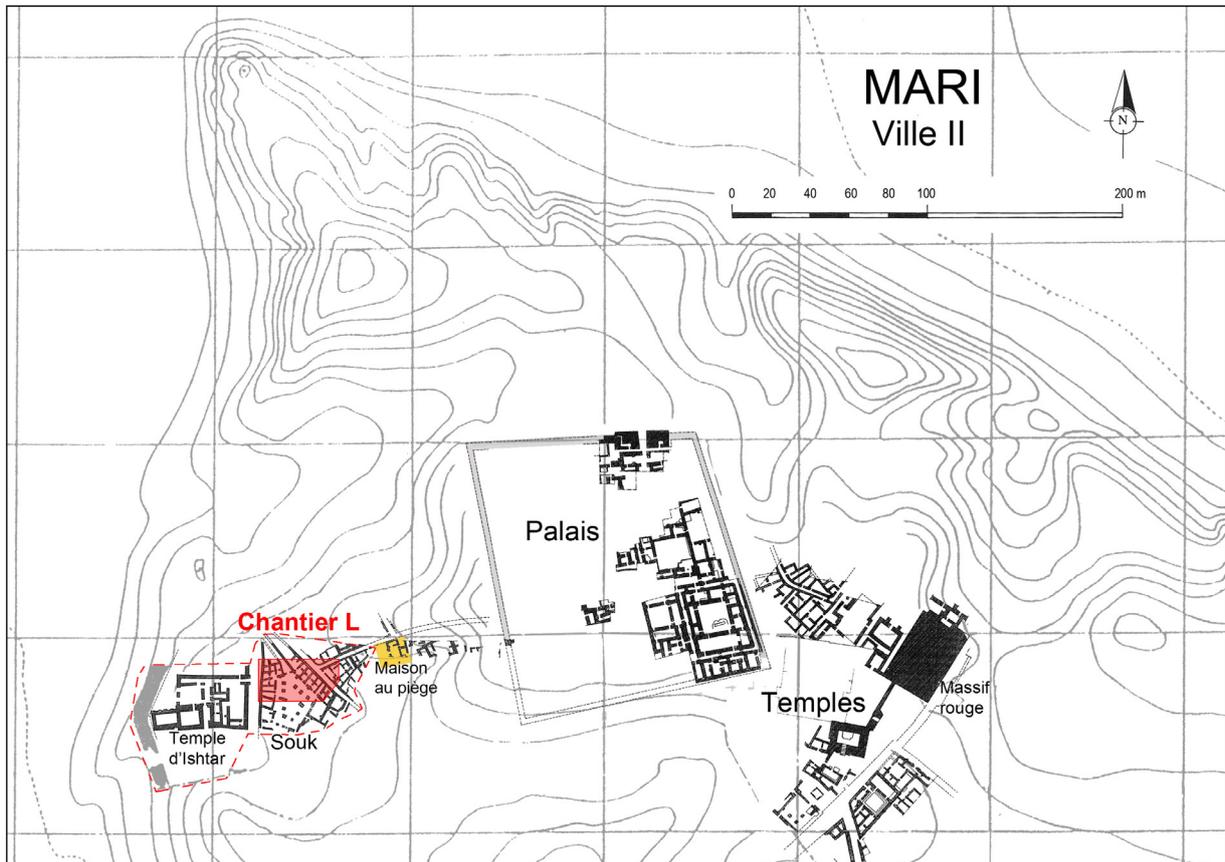


Figure 1 : plan de la Ville II de Mari montrant la localisation du « souk » et du « chantier L », à l'ouest. D'après Margueron 2013, p. 59, fig. 43 © Mission archéologique de Mari.

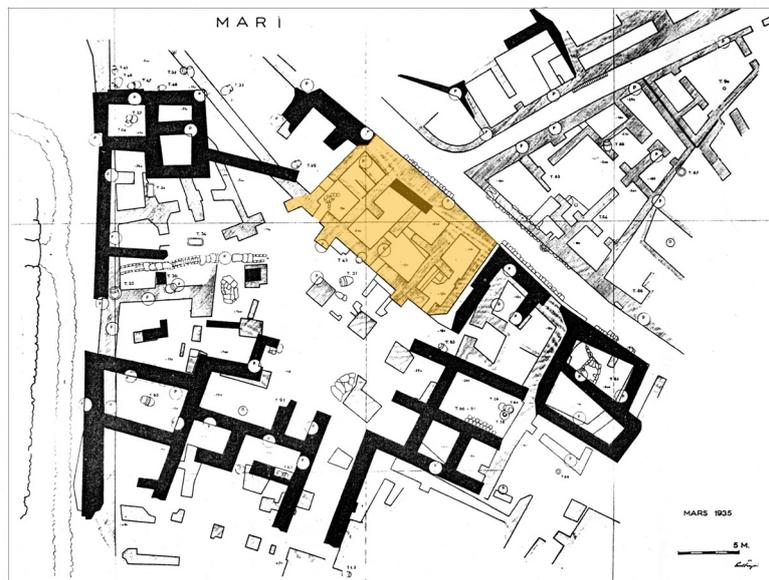


Figure 2 : plan du secteur dit « du quartier résidentiel » en 1935 et des boutiques étudiées en 1999 et 2000, en beige. Dessin : P. François (Parrot 1936, fig. 9) ; couleur ajoutée : F. Laroche-Traunecker.

LA REPRISE DES FOUILLES DU SOUK ET LA DÉCOUVERTE, EN 1999, DE CONDUITS EN PLÂTRE OU *DJUSS* [8]

Après soixante années d'érosion, l'état de dégradation des constructions en brique crue et de comblement des espaces dans la zone fouillée par André Parrot est visible sur une vue d'ensemble, où se trouve au centre la partie ré-ouverte en 1999 (**fig. 3**).



Figure 3 : vue d'ensemble des anciennes fouilles de Parrot et du secteur du souk à la reprise du sondage de 1999.
Photo : F. Laroche-Traunecker.

Il fallait d'abord enlever les remblais apportés par l'érosion dans les pièces afin de retrouver les contours des murs, leur plan et le niveau des fonds de fouilles anciennement atteints. Jean-Claude Margueron avait décidé d'explorer plus profondément ce secteur, appelé désormais « chantier L » (**fig. 1** : voir la partie en rouge), afin d'étudier le niveau de la Ville II (c. 2550-2300 av. J.-C. [9]) et le contact avec la Ville I (antérieure à 2700 av. J.-C.). Celle-ci, au niveau inférieur, devait être ensuite plus largement fouillée [10].

Au cours des premiers dégagements, Jean-Yves Monchambert a pu observer quatre « trous enduits de *jus* » [11] à l'intersection des murs d'une boutique du carré Y/50 (**fig. 4**).

[8] Le mot arabe « جص », qui signifie « plâtre », se prononce « *djous* » et peut être transcrit également « *djuss* », « *juss* » ou « *jus* ». Le plâtre est fréquemment utilisé dans la région de Mari où les gisements de gypse sont nombreux.

[9] Datation par thermoluminescence au chantier L : 2550-2520 av. J.-C. (MARGUERON 2004, p. 557).

[10] MARGUERON 2015a, p. 66.

[11] Cette citation et les suivantes sont extraites des pages datées du 25 octobre et du 2 novembre 1999 du cahier de fouilles de Jean-Yves Monchambert.

Pour retrouver le prolongement et l'agencement de ces perforations, il a fait enlever deux assises de briques des murs situées au-dessus du plâtre (**fig. 5**). Le plan de l'installation apparaît alors : « une bouche de *jus* donne accès à deux conduits perpendiculaires l'un à l'autre qui traversent les murs. Ces conduits sont irréguliers et montent vers l'intérieur du mur depuis les parois extérieures. L'intérieur du quadrilatère formé par les conduits est rempli de fragments de *leben* [briques crues] et de terre » de même composition. L'inclinaison des bouches et des conduits était donnée par de la terre à briques tassée sur laquelle avaient été posées les installations en plâtre.

Ces observations sont intéressantes car elles permettent d'en déduire que les installations avaient été prévues dès la construction des boutiques. Il ne s'agit donc pas d'aménagements de locaux existants et leur fonction était déterminée à l'avance.

Au-dessous des bouches des conduits, les raccords entre les murs ne sont pas à angles droits, mais ont été remplis par des massifs de brique crue formant des pans coupés. Constitués de fragments de briques irrégulièrement liaisonnées avec les murs, ils servent de supports à des avancées de *djuss* prolongeant les bouches vers le bas, à l'intérieur des pièces (**fig. 5**).

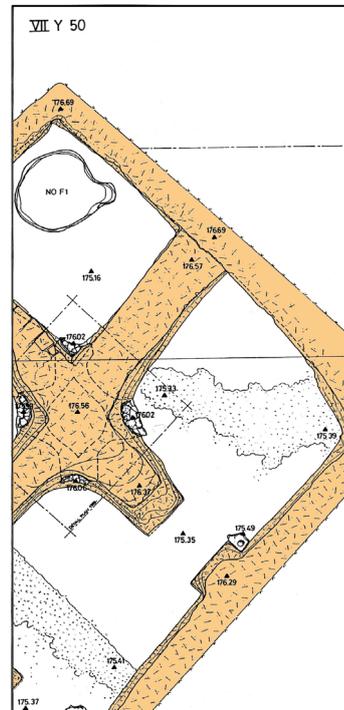


Figure 4 : plan des murs en brique et des installations *in situ* découvertes en 1999. Relevé : A. Misse, © Mission archéologique de Mari ; couleur : F. Laroche-Traunecker.

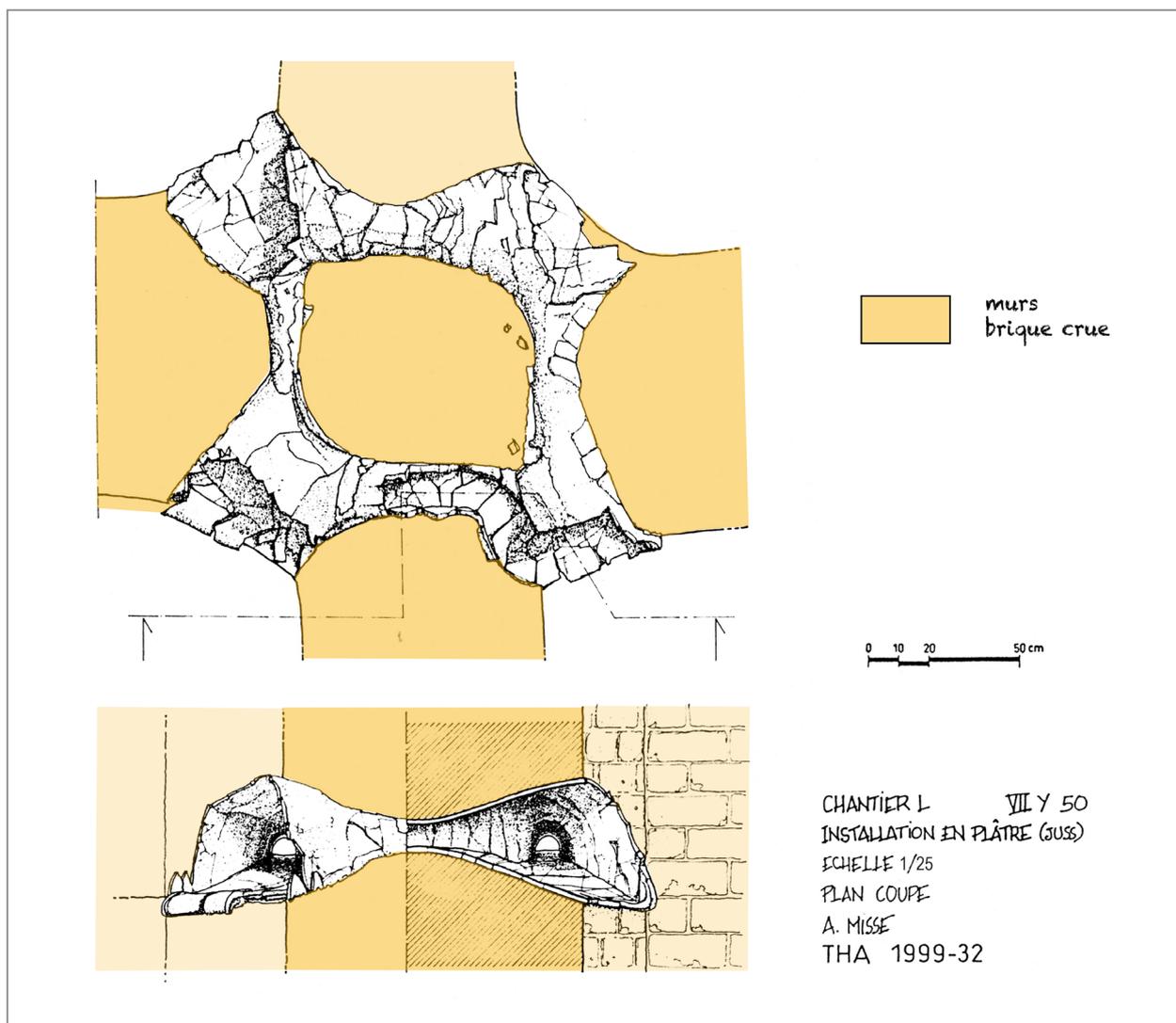


Figure 5 : plan et coupe de l'installation dégagée en 1999.
Relevés et dessins : A. Misse, © Mission archéologique de
Mari ; couleur ajoutée : F. Laroche-Traunecker.

Des altitudes (en mètres) ont été prises sur les conduits et dans les bouches pour calculer les différences de niveaux.

Conduit 1 : 176,10 ;	bouche 1 : 175,97 ;	différence : 0,13 m.
	bouche 2 : 176,00 ;	différence : 0,10 m.
Conduit 2 : 176,19 ;	bouche 2 : 176,00 ;	différence : 0,19 m.
	bouche 3 : 176,05 ;	différence : 0,24 m.
Conduit 3 : 176,18 ;	bouche 3 : 176,05 ;	différence : 0,23 m.
	bouche 4 : 176,00 ;	différence : 0,18 m.
Conduit 4 : 176,18 ;	bouche 4 : 176,00 ;	différence : 0,18 m.
	bouche 1 : 175,97 ;	différence : 0,21 m.

Un sol enduit a été atteint à l'altitude 175,33 m, c'est-à-dire à 0,69 m au-dessous de la bouche la plus proche (fig. 4).

Les installations, conduits et bouches, sont recouvertes de plusieurs couches de *djuss* superposées, d'épaisseurs inégales, mesurées en centimètres : « La partie supérieure des conduits est constituée de fines couches irrégulières de *djuss*, d'une épaisseur moyenne de 0,3 cm, atteignant une épaisseur totale d'environ 1 cm. »

Bouche 1 : 2 couches irrégulières, total 5 cm, prolongées par un rebord arrondi épais de 4 cm.
Bouche 2 : 3 couches de 1,2 + 1,2 + 1,6 = 4 cm.
Bouche 3 : 3 couches de 2,5 + 1,5 + 0,5 = 4,5 cm.
Bouche 4 : 3 couches très irrégulières, au total 3 à 6 cm.

Notons une observation importante sur laquelle nous reviendrons plus loin : « une fine pellicule de bitume est visible sur une bonne partie de la surface d'une bouche, ainsi que dans les conduits 1 et 4 ». Le rapport se termine ainsi : « La destination de ces conduits reste inconnue ».

LA CAMPAGNE DE 2000 ET LA DÉCOUVERTE D'UNE SECONDE INSTALLATION DE CONDUITS S'OUVRANT SUR QUATRE CUVETTES EN PLÂTRE

Les fouilles du souk ont été reprises en 2000 par Jean-François Jet [12]. Ayant retrouvé les emplacements de toutes les portes des boutiques, il a pu mettre en évidence leur fonctionnement par groupes de deux ou quatre pièces. Dans la boutique voisine de celle où avait été découverte la première installation, des bouches en *djuss* sont apparues selon la même disposition : au centre, au croisement des deux murs (fig. 6) [13].

Alors que les conduits de la première installation, protégés par les assises du mur conservées au-dessus, étaient en bon état, ceux de la seconde installation avaient été en grande partie détruits par des aménagements et des fosses de sépultures creusées ultérieurement. En revanche, dans les parties inférieures des angles des pièces, les prolongements des bouches étaient tous les quatre en assez bon état (fig. 7).

Il ne s'agissait plus de surfaces triangulaires légèrement en pente, comme ce qui subsistait de la première installation, mais de sortes de larges cuvettes en plâtre posées sur des plates-formes en brique crue. Ces installations creuses à fond plat, aux rebords arrondis, sont de forme ovoïde plutôt que circulaire. Les dimensions des deux les mieux conservées sont de 1,20 m sur 1 m et 1,20 m sur 0,80 m. Les deux autres, incomplètes, paraissent plus petites.

Comme précédemment, les parois des conduits et les bouches étaient constituées de deux ou trois couches de *djuss* de 0,5 cm d'épaisseur avec des traces de bitume. Dans les angles des pièces, les conduits s'élargissent, les couches s'épaississent (2 à 4 cm) et les fonds des cuvettes pouvaient atteindre 20 à 25 cm d'épaisseur. La hauteur des rebords, moins épais et moins bien conservés, est inférieure à 20 cm. Le sol a été atteint à 175,53 m d'altitude, ce qui fait une différence de niveau de 0,54 m par rapport à celui du fond d'une cuvette, à 176,07 m (fig. 8).

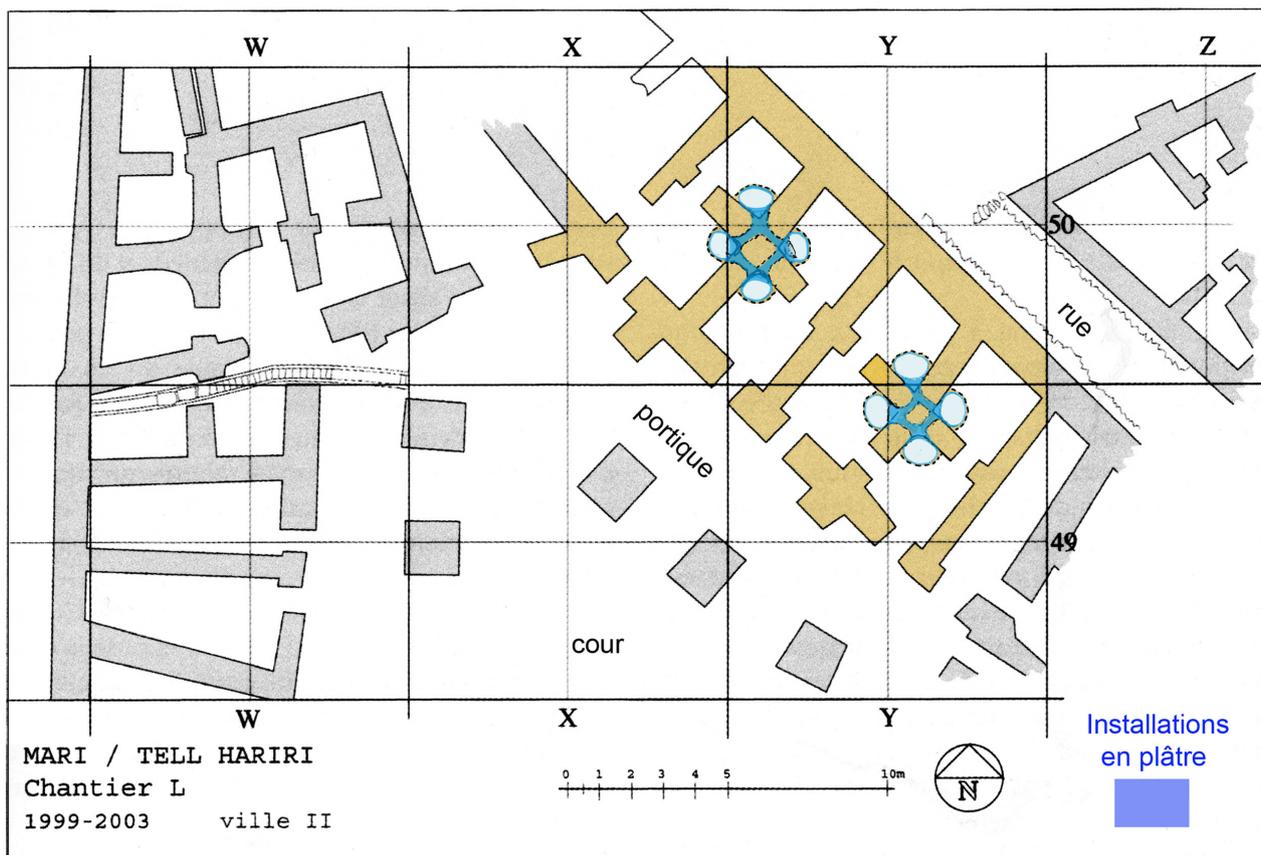


Figure 6 : plan schématique des boutiques du chantier L après les fouilles de 1999 et 2000, avec restitution des conduits traversant les murs et se terminant par des cuvettes.

Dessin : E. Devaux (Margueron 2004, p.161 fig. 131b) ;
DAO : F. Laroche-Traunecker.

[12] Les descriptions qui suivent sont issues des notes et croquis de son cahier de fouilles (du 2 au 4 octobre 2000). Les travaux sont mentionnés dans MARGUERON

2015b, p. 98.

[13] Plans dans MARGUERON 2015a, p. 67 fig. 17 et MARGUERON 2004, p. 161 fig.131b.



Figure 7 : vues des conduits et des cuvettes en *djuss* découverts en 2000, *in situ*.
Photos : F. Laroche-Traunecker.

Cette nouvelle installation en *djuss* a été entièrement dégagée des briques des murs afin d'en faciliter l'observation et les relevés (fig. 8). La moitié du dispositif a ensuite été déposée sur un grand support en bois et transportée dans un magasin de la maison de fouilles afin d'y être conservée pour étude [14].

Grâce aux données complémentaires des deux installations, il est possible d'en proposer une restitution complète (fig. 9). Notons que la limite supérieure de deux bouches après leur jonction n'était nulle part conservée.

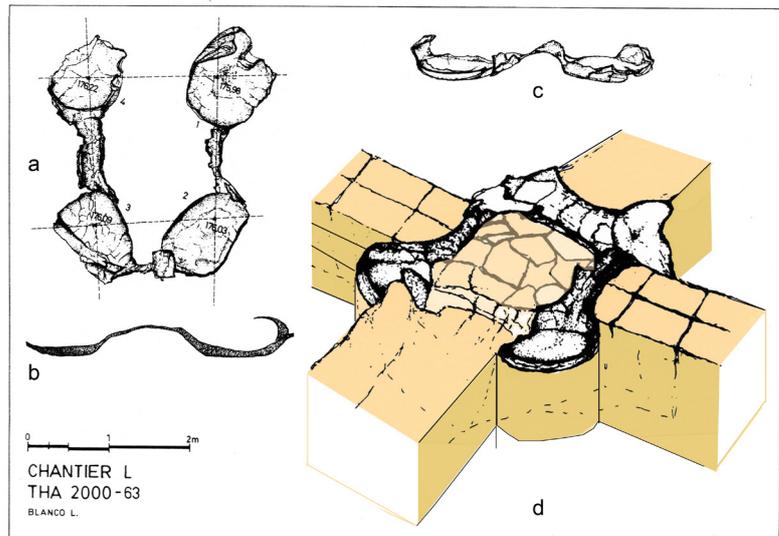


Figure 8 : plan, coupe, élévation et perspective de l'installation dégagée en 2000.
Relevés et dessins : L. Blanco, © Mission archéologique de Mari ; DAO : F. Laroche-Traunecker.

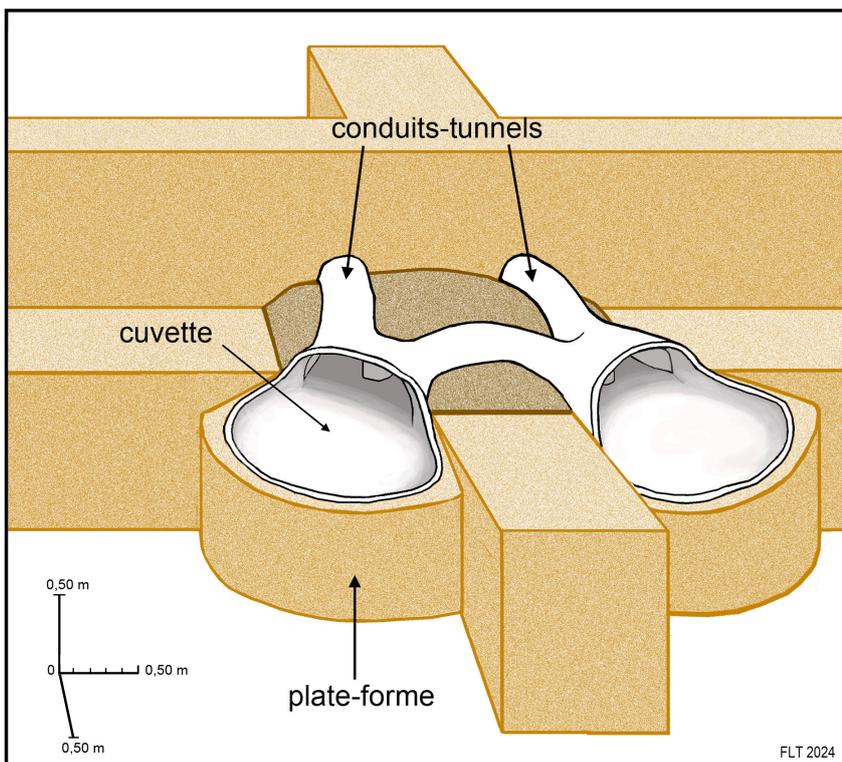


Figure 9 : Restitution des murs, des bouches et des cuvettes en plâtre.
Croquis : F. Laroche-Traunecker.

[14] La maison ayant été pillée par Daech, il est fort probable qu'il n'en reste plus rien.

LES DIVERSES INTERPRÉTATIONS DES INSTALLATIONS

PREMIÈRES HYPOTHÈSES

En apercevant les bouches des premiers conduits, ressemblant à des tuyaux, leur utilisation pour faire passer du liquide est venue naturellement à l'esprit. Mais après avoir découvert qu'ils remontaient à l'intérieur des murs, le passage de liquide n'était plus envisageable. Les conduits pouvaient servir à laisser passer de l'air dans les pièces situées à l'arrière des échoppes et fermées par des portes [15]. Leur utilisation comme cachots fut évoquée puis aussitôt rejetée étant donné l'inadéquation de cette fonction dans un quartier de boutiques.

L'hypothèse de passages pour de très petits animaux [16], fut également éliminée : pourquoi faciliter à des souris ou à des rats l'accès à des magasins où ils pourraient trouver et consommer des denrées alimentaires ? L'idée paraissait absurde en effet.

Finalement, une explication « en rapport avec une installation artisanale qui reste à définir » semblait plus raisonnable [17].

L'HYPOTHÈSE D'UN ANIMAL PRÉDATEUR DE NUISIBLES

Une exposition sur les rats s'est tenue au musée zoologique de Strasbourg en 2000 [18]. Des animaux vivants de toutes sortes étaient présentés dans des environnements divers. Une mangouste y figurait en tant que prédateur de rats. Apprenant par la notice que cet animal était apprécié dans l'Antiquité et parfois apprivoisé pour chasser également les serpents et les scorpions dans les habitations, j'ai tout de suite pensé au souk de Mari.

Les conduits pouvaient en effet permettre à des mangoustes, ou à d'autres animaux remplissant les mêmes fonctions, de passer d'une pièce à l'autre pour chasser les rats ou les souris. Les cuvettes sur les plates-formes constituaient des postes de guet commodes pour repérer les nuisibles (fig. 10).

Plusieurs arguments techniques étayent cette hypothèse :

- 1 - *La présence de bitume.*

Nous avons remarqué plus haut que du bitume avait été utilisé dans la construction des conduits. Ce produit étanche est généralement employé pour isoler des installations exposées à des liquides [19]. Comme nous l'avons vu, ceux-ci ne pouvaient pas remonter dans les conduits. Mais ils pouvaient s'y écouler s'ils avaient été versés dans leur partie la plus haute. Seuls des animaux, en faisant leurs besoins, pouvaient par là même souiller les conduits. Cela expliquerait pourquoi ils avaient été étanchéifiés par les constructeurs.

- 2 - *Le profil des conduits.*

Le fait de leur avoir donné cette forme arquée qui permet à de l'urine de s'écouler et aux crottes de ne pas boucher les tuyaux démontre bien que l'intention était de canaliser le tout vers les cuvettes.

- 3 - *Le grand nombre de restaurations.*

Comme on peut le voir sur une coupe (fig. 8b) le fond des cuvettes était beaucoup plus épais que celui des conduits et composé de plusieurs couches de plâtre superposées sur parfois plus de 20 cm. Ces restaurations successives fréquentes montrent que les cuvettes étaient abîmées par des agents destructeurs, ce qui corrobore leur utilisation par des animaux.

[15] Un conduit vertical découvert dans le palais de Mari avait déjà été interprété comme une installation de ventilation (PARROT 1958, p. 282 fig. 342 et pl. 16.4.). Également construit dans l'épaisseur du mur, son aspect est très différent : il s'agit d'un tuyau rectiligne remontant jusqu'au toit, constitué d'éléments cylindriques en terre cuite emboîtés les uns dans les autres. Sa constitution étant identique à celle des canalisations d'écoulement des eaux, il pourrait s'agir d'une descente de gouttière employée comme conduit de ventilation.

[16] Je l'avais avancée en pensant à la cage à souris de

mes enfants. Elle était équipée de tuyaux et d'accessoires en plastique permettant aux souris de monter, descendre, courir ou se cacher.

[17] MARGUERON 2015a, p. 67.

[18] Du 7 janvier au 25 juin : Revue ULP. Sciences de l'université de Strasbourg, juin 2000.

[19] Des couches de bitume ont été retrouvées dans des installations sanitaires ou des WC (MARGUERON 2008), par exemple dans la maison située de l'autre côté de la rue (*supra*, fig. 2).



Figure 10 : restitution de la mise en situation d'une mangouste observant un rat dans la réserve d'une boutique. Dessin : F. Laroche-Traunecker.

À QUELS ANIMAUX CES INSTALLATIONS POUVAIENT-ELLES ÊTRE DESTINÉES ?

LES ANIMAUX DONT LA PRÉSENCE EST ATTESTÉE EN MÉSOPOTAMIE D'APRÈS DES TEXTES [20] ET DES RESTES DE FAUNE

À propos du grand piège de Mari qu'elle a publié, Isabelle Weygand s'était déjà intéressée à divers animaux de la région : rongeurs, mustélinés, petits canidés, félinés ou viverrinés [21]. Comme les dimensions du piège ne convenaient pas pour capturer de petits rongeurs ou de petits mustélinés, qui auraient pu s'enfuir par les fenêtres du piège, son étude s'est orientée vers les animaux de plus grande taille dont on avait retrouvé des restes de faune au Proche-Orient : gros rats, chats sauvages, caracal, martre, mangoustes et renard [22].

En revanche, pour nos installations en plâtre où devraient passer des animaux, seuls les plus petits pourraient convenir. Le diamètre maximum des conduits, d'une vingtaine de centimètres à l'ouverture des bouches, se réduit à l'intérieur des murs jusqu'à environ 8 cm [23]. Le passage d'un animal étant conditionné par la largeur de sa tête, les conduits seraient praticables pour de petits mustélinés, comme la belette, la fouine et éventuellement la martre, présentes au Levant et en Mésopotamie [24]. Il faut éliminer des animaux qui, d'après des textes de proverbes, resteraient coincés dans les tunnels : les félinés [25] et les canidés [26].

La famille des viverrinés comprend des espèces de mangoustes de tailles fort différentes, allant de la petite mangouste indienne, de moins de cinquante centimètres de long avec la queue, à la mangouste

[20] Dans la thèse inédite de Vèrène Chalendar, voir les textes sur les mangoustes, martres et belettes : CHALENDAR, à paraître.

[21] WEYGAND 1993, p. 332.

[22] Voir l'article d'Isabelle Weygand (WEYGAND 2024), *supra*, p. 51, 55-57 et fig. 3a (résultats présentés sous forme d'un tableau, incluant des mesures précises issues de HARRISON & BATES 1991).

[23] Mesure prise sur les relevés des installations

(fig. 5 et 8).

[24] ALBESSE *et al.* 2021, p. 285 fig. 5 ; HARRISON & BATES 1991, p. 126.

[25] CHALENDAR 2020, p. 362, n. 1893 : « un chat ne peut pas, contrairement à une mangouste, s'introduire dans un trou de serpent ».

[26] Proverbe babylonien : un chien reste coincé en voulant poursuivre une mangouste dans un tuyau de drainage (LEWIS & LLEWELLYN-JONES 2017, p. 386).

d'Égypte qui peut dépasser un mètre au total. La genette pouvait être encore plus grande [27]. La mangouste d'Égypte (*Herpestes ichneumon*) est attestée sur des sites du Levant [28] et l'indienne (*Herpestes auro punctatus*) en Mésopotamie, à Isin et Nippur [29]. Si la présence de mangoustes est ainsi assurée dans la plaine de l'Euphrate, elle n'a cependant pas été décelée sur le site de Mari, où seule une « mandibule symphyse » d'un « carnivore de petite taille », trouvée dans le secteur des temples, a été identifiée [30].

Des mesurées effectuées sur des crânes des deux espèces de mangoustes les plus proches de la région de Mari (4,91 cm pour l'*Herpestes ichneumon* et 2,85 cm pour l'*Herpestes auro punctatus* [31]), montrent clairement que même les têtes des mangoustes les plus grosses pouvaient aisément passer dans les conduits.

DES ARGUMENTS VENANT D'ÉGYPTE EN FAVEUR DE L'UTILISATION DE LA MANGOUSTE

Afin d'en savoir plus sur les mangoustes, une enquête plus large dans d'autres régions du Proche Orient, en particulier en Égypte, m'a paru nécessaire. Elle a fait l'objet d'un article à paraître, présentant différents aspects de l'animal [32]. La documentation sur les mangoustes est en effet beaucoup plus abondante en Égypte qu'en Mésopotamie. Elle apparaît non seulement dans des textes religieux – car la mangouste est souvent associée à des divinités ou représentée comme telle sous la forme d'une figurine – mais aussi sur les parois de tombes décrivant la vie du défunt. Ces représentations la montrent en train de participer à des chasses aux oiseaux, en compagnie de genettes à l'Ancien Empire (III^e millénaire) et de chats à partir du Moyen Empire, qui remplacent la genette au Nouvel Empire (II^e millénaire) [33]. Dans certains cas, un homme tient la mangouste par la queue ou la promène en laisse, attachée par un collier

comme un chien [34]. Même si la mangouste n'était pas domestiquée, elle était du moins apprivoisée ou dressée.

Dans d'autres régions, la mangouste était admise à l'intérieur des habitations pour chasser les serpents.

Étant donné son comportement à la fois sociable et curieux, il ne serait pas étonnant que les commerçants de Mari l'aient introduite dans leurs boutiques et dressée à chasser les rongeurs (fig. 10).

CONCLUSION : L'EXISTENCE DE CE DISPOSITIF PERFECTIONNÉ NE POURRAIT-IL PAS PERMETTRE D'IDENTIFIER D'AUTRES AMÉNAGEMENTS CONÇUS POUR DES ANIMAUX ?

Le dispositif que nous venons de voir est très perfectionné puisqu'il permet à un seul animal de surveiller quatre pièces à la fois, sans qu'il ne soit nécessaire d'ouvrir et fermer des portes pour le transporter d'une pièce à l'autre. On peut se demander s'il n'est pas l'aboutissement de diverses expériences préalables moins efficaces. Au début, on a pu effectuer des perforations rectilignes à travers les murs et constater que les animaux s'y isolaient et les rendaient inutilisables. Il fallait donc creuser des sortes de petits tunnels qui montent et redescendent dans l'épaisseur des murs, puis les enduire de plâtre, ce qui ne devait pas être aisé. Finalement, après de telles difficultés, il s'est probablement avéré plus pratique de construire l'installation en même temps que les murs.

Parallèlement, on a pu également concevoir des conduits de plus grands diamètres, ou de simples chatières, permettant de faire passer des animaux plus gros, comme des chats eux aussi chasseurs de rongeurs. De tels aménagements ont été découverts sur d'autres sites [35]. Les installations de Mari, bien conservées et plus perfectionnées, pourraient permettre de comprendre, par comparaison, d'éventuels vestiges du même genre restés non identifiés. ■

[27] Voir des mangoustes-ichneumons avec des genettes, plus grandes, chassant des oiseaux sur des reliefs de tombes de l'Ancien Empire en Égypte : LAROCHE-TRAUNECKER, à paraître.

[28] À Ougarit : VILA 2008, p. 170 tableau 1, p. 178 ; dans les milieux de steppes humides : ALBESSE *et al.* 2021, p. 286.

[29] À Isin : BOESSNECK 1977, pl. 18.4 et p. 126 ; BOESSNECK & KOKABI 1981, p. 146-147, 154 ; à Nippur : BOESSNECK & KOKABI 1993, p. 322 et pl. B-2:8 (époque néo-assyrienne).

[30] VILA 2015, p. 285.

[31] Mesures (ZB = largeur zygomatique) d'après HARRISON & BATES 1991, p. 142, p. 143 fig. 213, p. 146.

[32] On trouvera les résultats de cette étude dans un article beaucoup plus documenté sur la mangouste, qui complète celui-ci : LAROCHE-TRAUNECKER (à paraître).

[33] Voir l'étude de Sydney Aufrère sur la loutre, le chat, la genette et l'Ichneumon, accompagnée d'un catalogue d'une quarantaine de scènes où sont représentées des mangoustes Ichneumons et/ou des genettes (AUFRÈRE 1998).

[34] Sur les mangoustes apprivoisées représentées dans des mastabas de l'Ancien Empire, voir EVANS 2016, p. 220-222 et fig. 1 (mangouste en laisse) et p. 224 (mangoustes tenues par la queue).

[35] Par exemple dans l'Oasis de Bahariya, en Égypte, installations encore inédites (d'après une information orale de Frédéric Colin).

- ALBESSE, Moussab, CHAHOUD, Jwana, & VILA, Emmanuelle, 2021**, « L'histoire des relations entre l'homme et l'animal sur le littoral syrien et en Syrie occidentale du néolithique à l'âge du fer », dans Valérie MATOÏAN (éd.), *Ougarit, un anniversaire : Bilans et recherches en cours*, Ras Shamra-Ougarit 28, p. 273-298. Leuven – Paris – Bristol, Peeters Publishers. DOI : <https://doi.org/10.2307/j.ctv27vt4z3.16>).
- AUFRÈRE, Sydney, 1998**, « La loutre, le chat, la genette et l'ichneumon, hôtes du fourré de papyrus : Présages, prédateurs des marécages et croyances funéraires », *Discussions in Egyptology* 41, p. 728, Oxford.
- BOESSNECK, Joachim, 1977**, « Tierknochenfunde aus Išān Bah ʿrīyāt (Isin) », dans Barthel HROUDA, *Isin - Isan Bahriyat 1. Die Ergebnisse der Ausgrabungen 1973-1974*. Bayerische Akademie der Wissenschaften, München, p. 11-135.
- BOESSNECK, Joachim & KOKABI, Mostefa, 1981**, « Tierknochenfunde in Halawa 1977 bis 1979 », dans Winfried ORTHMANN, *Halawa 1977 bis 1979 : Vorläufiger Bericht über die 1. bis 3. Grabungskampagne*, R. Habelt Verlag, Bonn, p. 89-104.
- BOESSNECK, Joachim & KOKABI, Mostefa, 1993**, « Tierknochenfunde aus Nippur : 14. Season », dans Richard ZETTLER (éd.), *NIPPUR III Kassite Buildings in Area WC-1*, *Oriental Institute Publications* 111, Chicago, p. 299-340 et pl. B-1, B-2.
- CHALENDAR, Véréne, à paraître**, *Les utilisations thérapeutiques de l'animal dans le corpus médical cunéiforme assyro-babylonien*, *Ancient Magic and Divination*.
- EVANS, Linda, 2016**, « Beasts and Beliefs at Beni Hassan: A Preliminary Report », *Journal of the American Research Center in Egypt* 52, Boston, New York, p. 219-229.
- HARRISON, David L. & BATES, Paul J. J., 1991**, *The Mammals of Arabia*, Harrison Zoological Museum Publications.
- LAROCHE-TRAUNECKER, Françoise, à paraître**, « The mongoose, a wild animal in natural, religious or domestic contexts », dans Laura BATTINI (éd.), *Thinking, Speaking, and Representing Animals in the Ancient Near East: New Perspectives from Texts and Images*, *Archaeopress Ancient Near Eastern Archaeological Series* 11, Oxford.
- LEWIS, Sian & LLEWELLYN-JONES, Lloyd, 2017**, *The Culture of Animals in Antiquity: A Sourcebook with Commentaries*, New York (Routledge).
- MARGUERON, Jean-Claude, 2004**, *Mari, métropole de l'Euphrate, au III^e et au début du II^e millénaire av. J.C.*, Paris, Picard & Éditions Recherches sur les Civilisations (ERC), p. 160-163, fig. 131-132.
- MARGUERON, Jean-Claude, 2013**, *Cités invisibles. La naissance de l'urbanisme au Proche-Orient ancien. Approche archéologique*, Paris, Geuthner.
- MARGUERON, Jean-Claude, 2008**, « Notes d'architecture et d'archéologie orientales, 15, Installations hygiéniques ou artisanales ? », *Syria* 85, p. 175-222.
- MARGUERON, Jean-Claude, 2015a**, « Mari : rapport préliminaire sur la 35^e campagne (1999) », dans Jean-Claude MARGUERON, Olivier ROUAULT, Pascal BUTTERLIN & Pierre LOMBARD (éd.), *Akh Purattim 3, Les rives de l'Euphrate*, Lyon, Maison de l'Orient et de la Méditerranée, p. 51-76.
- MARGUERON, Jean-Claude, 2015b**, « Mari : rapport préliminaire sur la 36^e campagne (2000) », dans Jean-Claude MARGUERON, Olivier ROUAULT, Pascal BUTTERLIN & Pierre LOMBARD (éd.), *Akh Purattim 3, Les rives de l'Euphrate*, Lyon, Maison de l'Orient et de la Méditerranée, p. 77-109.
- PARROT, André, 1936**, « Les fouilles de Mari, deuxième campagne (hiver 1934-35) », *Syria* 17, p. 12-13, fig. 9.
- PARROT, André, 1956**, *Mission Archéologique de Mari, vol. 1, Le temple d'Ishtar*, Institut français d'archéologie de Beyrouth, BAH 56, Librairie orientaliste Paul Geuthner, Paris.
- PARROT, André, 1958**, *Mission Archéologique de Mari, vol. 2, Le Palais*, Institut français d'archéologie de Beyrouth, BAH 58, Librairie orientaliste Paul Geuthner, Paris.
- VILA, Emmanuelle, 2008**, « L'économie alimentaire carnée et le monde animal. Analyse préliminaire des restes osseux de mammifères (Ras Shamra) », dans Yves CALVET & Marguerite YON, *Ras Shamra-Ougarit au Bronze Moyen et au Bronze Récent*, TMO 47, Maison de l'Orient et de la Méditerranée, Lyon.
- VILA, Emmanuelle, 2015**, « Note préliminaire sur la faune de Mari », dans Jean-Claude MARGUERON, Olivier ROUAULT, Pascal BUTTERLIN & Pierre LOMBARD (éd.), *Akh Purattim 3, Les rives de l'Euphrate*, Lyon, Maison de l'Orient et de la Méditerranée, p. 285-295.
- WEYGAND, Isabelle, 1993**, « Un piège à Mari », *MARI* 7. Paris, Éditions Recherches sur les Civilisations, p. 329-337.
- WEYGAND, Isabelle, 2024**, « Hypothèses sur le fonctionnement des pièges et sur la nature des animaux capturés à Mari ainsi que dans d'autres sites du Proche-Orient, du Moyen-Orient et de la Méditerranée orientale depuis l'âge du Bronze jusqu'à l'époque médiévale », *Archimède* 11, p. 41-60.